## Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

**47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05**

# Vente aux enchères publiques

**au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Chartres, situé 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES**

## le JEUDI 4 MARS 2021 à 14 HEURES

# UN IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

**en cours de rénovation situé 24, Grande Rue, 28500 AUNAY-SOUS-CRÉCY comprenant :**

**Au rez-de-chaussée :**

- Pièce n° 1 (70,80 m²), sol béton à l'état brut, murs en placoplâtre dont une partie en parpaings apparents, plafond constitué de poutres en bois et du plancher en bois de l'étage à l'état brut, 3 fenêtres en PVC à deux battants avec store électrique en cours d'installation, une baie vitrée en aluminium à quatre panneaux coulissants et store électrique en cours d'installation.
- Pièce n° 2 (6,25 m²), sol béton à l'état brut, murs en placoplâtre dont une partie en parpaings apparents, plafond constitué de poutres en bois et du plancher en bois de l'étage à l'état brut.
- Pièce n° 3 (4,40 m²), sol béton à l'état brut, murs en placoplâtre dont une partie en parpaings apparents, plafond constitué de poutres en bois et du plancher en bois de l'étage à l'état brut, une arrivée d'eau avec système de répartition et d'évacuation des eaux usées.
- Pièce n° 4 (14,35 m²), sol béton à l'état brut, murs en placoplâtre dont une partie recouverte d'un isolant apparent, plafond constitué de poutres en bois et du plancher en bois de l'étage à l'état brut, une fenêtre en PVC à deux battants avec store électrique en cours d'installation.
- Pièce n° 5 (28,25 m²), sol béton à l'état brut, murs en placoplâtre dont une partie recouverte d'un isolant apparent, plafond constitué de poutres en bois et du plancher en bois de l'étage à l'état brut, deux fenêtres en PVC à deux battants avec store électrique en cours d'installation, une fenêtre en PVC à un battant avec vitre opaque, compteur et tableau électrique.
- Toilettes (1,50 m²), sol béton à l'état brut, murs en placoplâtre dont une partie recouverte d'un isolant apparent, plafond béton, un réservoir encastrable pour WC.

**A l'étage :** Accès par un escalier en béton.

- Pièce palière (128 m²), sol constitué de plaques de bois composite à l'état brut, murs en parpaings apparents, charpente apparente, huit fenêtres de toit de type Velux, une vitre fixe.

Surface totale Loi Carrez : 253,55 m².

**A l'extérieur :**

– Terrain clôturé côté rue par un mur avec portail à deux battants en métal peint et pour autre partie par un grillage métallique.
– Dépendance constituée d'un hangar et d'une ou deux pièces avec grenier.

Le tout cadastré section A n° 725, 24, Grande Rue, 0ha 09a 85ca, section A n° 726, 24, Grande Rue, 0ha 00a 15ca d'une contenance totale de 0h 10a 00ca.

Cet immeuble est inoccupé et en travaux.

La visite sera réalisée par la **SCP d'ARAQUY et SOUSAN,** Huissiers de justice associés à CHARTRES (28) 6, rue Danièle Casanova, **JEUDI 18 FÉVRIER 2021 DE 14H00 A 15H00.**

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente, les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix, un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN) et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES où il a été déposé le 20 août 2020 ainsi qu'au Cabinet de la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.**

## MISE A PRIX : 60.000 €

Fait à Chartres, 11 janvier 2021.

*Signé : **Mathieu KARM.***

**Pour tous autres renseignements, s'adresser :**

1°) à la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM, Avocats au Barreau de Chartres,** dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.

2°) au **Greffe du Tribunal Judiciaire de Chartres,** 11, rue du Cardinal Pie où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.

3°) sur **Internet : www.ordredesavocats-chartres.com**

IMP. L'ÉCHO DE BROU 02 37 47 00 52